

REPUBLIQUE FRANCAISE	Année	2023	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	07	
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	141	
COMMUNE DE CONDOM	Nomenclature « ACTES »	7.1	Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois le quatre décembre à 19 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, composé de 29 membres en exercice, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances et sous la présidence de Monsieur Jean-François ROUSSE, Maire

SECRETARE : M. Jean-Luc MAGEN

Date de la convocation : 28 novembre 2023	Présents : 24	Ayant donné procuration : 5	Votants : 29
---	---------------	-----------------------------	--------------

Présents	Absents/Excusés	ont donné procuration à	Votants
M. Jean-François ROUSSE			1
Mme Françoise MARTINEZ			1
M. Gilles MOUROT			1
Mme Hélène DELPECH			1
M. Lionel PITTON			1
Mme Charlotte FERNANDEZ			1
M. Patrick GIACOSA			1
Mme Khadidja TALHAOUI			1
M. Jean-Paul BEYRIE			1
Mme Marie-Dominique RAMEAU			1
	M. Joris MAYOR – PLANTÉ	M. Lionel PITTON	1
Mme Isabelle DUFAU			1
M. Maxime CASTELNAU			1
	Mme Aline PEROTTO	Mme Marie-Dominique RAMEAU	1
M. Benoît DAUGA			1
Mme Joëlle BERNABEU			1
M. Lionnel BEYRIES			1
Mme Karine AUGUSTE			1
M. Jean-Luc MAGEN			1
Mme Isabelle HOUDANT			1
	Mme Gisèle BIÉMOURET	Mme Claudine GIRAUD	1
M. Philippe BRET			1
	Mme Nathalie RATA	M. Christophe CAMPÀ	1
M. Christophe CAMPÀ			1
Mme Claudine GIRAUD			1
Mme Cécile LAURENT			1
M. Alexandre BAUDOUIIN			1
	Mme Frédérique BROSSARD	Mme Cécile LAURENT	1
M. Benoît AUPRÉTRE DE LAGENEST			1
24	5	5	29

REPUBLIQUE FRANCAISE	Année	2023	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	07	
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	141	
COMMUNE DE CONDOM	Nomenclature « ACTES »	7.1	Décisions budgétaires

TARIFS LOCATION DE SALLES MUNICIPALES 2024 – SALLES PIERRE DE MONTESQUIOU ET CADETS DE GASCOGNE

RAPPORTEUR : MADAME FRANÇOISE MARTINEZ

Plusieurs salles municipales sont mises à disposition.

Pour chacune, un tarif est appliqué et un règlement d'occupation précise les modalités d'utilisation.

La ville se réserve le droit de demander une réparation financière en cas de dégradation et/ou perte de matériel. Le coût de remise en état et/ou de remplacement de matériel sera intégralement réclamé à l'organisateur.

La caution ne sera restituée qu'après paiement du préjudice par la ville.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

FIXE les tarifs 2024 des locations des salles Pierre de Montesquiou et des Cadets de Gascogne comme suit :

Acte exécutoire, compte tenu :

- de sa transmission au contrôle de légalité le : _____
- de sa publication/affichage le : _____

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Pau :

- soit par dépôt sur place au tribunal administratif ;
- soit par courrier adressé au tribunal administratif - 50 Cours Lyautey, 64010 Pau ;
- soit par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr;

*dans un délai de 2 mois commençant à courir à compter de sa date exécutoire
soit le : _____*

REPUBLIQUE FRANCAISE	Année	2023	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	07	
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	141	
COMMUNE DE CONDOM	Nomenclature « ACTES »	7.1	Décisions budgétaires

SALLES PIERRE DE MONTESQUIOU ET CADETS DE GASCOGNE	2023	% Aug	2024
Chauffage Salle Pierre de Montesquiou			
Chauffage, forfait journée	130,00 €	7,69%	140,00 €
Chauffage, forfait au week-end	250,00 €	4,00%	260,00 €
Tarifs des salles de la halle			
Associations Condomoises			
Cadets de Gascogne et Pierre de Montesquiou	150,00 €	6,67%	160,00 €
Autres			
Pierre de Montesquiou	500,00 €	6,00%	530,00 €
Cadet de Gascogne	200,00 €	5,00%	210,00 €
Caution exigible dès la première réservation	700,00 €	0,00%	700,00 €
Associations condomoises, première location gratuite (quelque soit la salle : Pierre de Montesquiou, Espace Rive Gauche ou Théâtre) y compris chauffage	-€		-€

Fait et délibéré, le 4 décembre 2023

Le Maire,

Jean-François ROUSSE



Le secrétaire de séance

Jean-Luc MAGEN

Acte exécutoire, compte tenu :

- de sa transmission au contrôle de légalité le : _____
- de sa publication/affichage le : _____

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Pau :

- soit par dépôt sur place au tribunal administratif ;
- soit par courrier adressé au tribunal administratif - 50 Cours Lyautey, 64010 Pau ;
- soit par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr;

dans un délai de 2 mois commençant à courir à compter de sa date exécutoire
soit le : _____

REPUBLIQUE FRANCAISE	Année	2023	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	07	
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	143	
COMMUNE DE CONDOM	Nomenclature « ACTES »	7.1	Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois le quatre décembre à 19 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, composé de 29 membres en exercice, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances et sous la présidence de Monsieur Jean-François ROUSSE, Maire

SECRETARE : M. Jean-Luc MAGEN

Date de la convocation : 28 novembre 2023	Présents : 24	Ayant donné procuration : 5	Votants : 29
---	---------------	-----------------------------	--------------

Présents	Absents/Excusés	ont donné procuration à	Votants
M. Jean-François ROUSSE			1
Mme Françoise MARTINEZ			1
M. Gilles MOUROT			1
Mme Hélène DELPECH			1
M. Lionel PITTON			1
Mme Charlotte FERNANDEZ			1
M. Patrick GIACOSA			1
Mme Khadija TALHAOUI			1
M. Jean-Paul BEYRIE			1
Mme Marie-Dominique RAMEAU			1
	M. Joris MAYOR – PLANTÉ	M. Lionel PITTON	1
Mme Isabelle DUFAU			1
M. Maxime CASTELNAU			1
	Mme Aline PEROTTO	Mme Marie-Dominique RAMEAU	1
M. Benoît DAUGA			1
Mme Joëlle BERNABEU			1
M. Lionnel BEYRIES			1
Mme Karine AUGUSTE			1
M. Jean-Luc MAGEN			1
Mme Isabelle HOUDANT			1
	Mme Gisèle BIÉMOURET	Mme Claudine GIRAUD	1
M. Philippe BRET			1
	Mme Nathalie RATA	M. Christophe CAMPA	1
M. Christophe CAMPA			1
Mme Claudine GIRAUD			1
Mme Cécile LAURENT			1
M. Alexandre BAUDOIN			1
	Mme Frédérique BROSSARD	Mme Cécile LAURENT	1
M. Benoît AUPRÉTRE DE LAGENEST			1
24	5	5	29

REPUBLIQUE FRANCAISE	Année	2023	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	07	
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	143	
COMMUNE DE CONDOM	Nomenclature « ACTES »	7.1	Décisions budgétaires

TARIFS LOCATION DE SALLES MUNICIPALES 2024 – SALLE ESPACE RIVE GAUCHE

RAPPORTEUR : MADAME FRANÇOISE MARTINEZ

Plusieurs salles municipales sont mises à disposition.

Pour chacune, un tarif est appliqué et un règlement d'occupation précise les modalités d'utilisation.

La ville se réserve le droit de demander une réparation financière en cas de dégradation et/ou perte de matériel. Le coût de remise en état et/ou de remplacement de matériel sera intégralement réclamé à l'organisateur.

La caution ne sera restituée qu'après paiement du préjudice par la ville.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

FIXE les tarifs 2024 des locations de la salle Espace Rive Gauche comme suit :

Espace Rive gauche	2023	% Aug	2024
Résidents Condomois et Associations	150,00 €	3,33%	155,00 €
Résidents hors Condom	500,00 €	6,00%	530,00 €
Caution	700,00 €	0,00%	700,00 €
Caution manifestations publiques	1 000,00 €	0,00%	1 000,00 €
Chauffage week-end	250,00 €	4,00%	260,00 €
Chauffage par jour	130,00 €	3,85%	135,00 €
Si dégradation (vidange interdite sur réseau pluvial)	150,00 €	0,00%	150,00 €

Fait et délibéré, le 4 décembre 2023

Le Maire,

Jean-François ROUSSE



Le secrétaire de séance

Jean-Luc MACEN

Acte exécutoire, compte tenu :

- de sa transmission au contrôle de légalité le : _____
- de sa publication/affichage le : _____

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Pau :

- soit par dépôt sur place au tribunal administratif ;
- soit par courrier adressé au tribunal administratif - 50 Cours Lyautey, 64010 Pau ;
- soit par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr;

dans un délai de 2 mois commençant à courir à compter de sa date exécutoire
soit le : _____

REPUBLIQUE FRANCAISE	Année	2023	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	07	
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	144	
COMMUNE DE CONDOM	Nomenclature « ACTES »	7.1	Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois le quatre décembre à 19 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, composé de 29 membres en exercice, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances et sous la présidence de Monsieur Jean-François ROUSSE, Maire

SECRETARE : M. Jean-Luc MAGEN

Date de la convocation : 28 novembre 2023	Présents : 24	Ayant donné procuration : 5	Votants : 29
Nombre de membres en exercice : 29			

Présents	Absents/Excusés	ont donné procuration à	Votants
M. Jean-François ROUSSE			1
Mme Françoise MARTINEZ			1
M. Gilles MOUROT			1
Mme Hélène DELPECH			1
M. Lionel PITTON			1
Mme Charlotte FERNANDEZ			1
M. Patrick GIACOSA			1
Mme Khadija TALHAOUI			1
M. Jean-Paul BEYRIE			1
Mme Marie-Dominique RAMEAU			1
	M. Joris MAYOR – PLANTÉ	M. Lionel PITTON	1
Mme Isabelle DUFAU			1
M. Maxime CASTELNAU			1
	Mme Aline PEROTTO	Mme Marie-Dominique RAMEAU	1
M. Benoît DAUGA			1
Mme Joëlle BERNABEU			1
M. Lionnel BEYRIES			1
Mme Karine AUGUSTE			1
M. Jean-Luc MAGEN			1
Mme Isabelle HOUDANT			1
	Mme Gisèle BIÉMOURET	Mme Claudine GIRAUD	1
M. Philippe BRET			1
	Mme Nathalie RATA	M. Christophe CAMPA	1
M. Christophe CAMPA			1
Mme Claudine GIRAUD			1
Mme Cécile LAURENT			1
M. Alexandre BAUDOIN			1
	Mme Frédérique BROSSARD	Mme Cécile LAURENT	1
M. Benoît AUPRÉTRE DE LAGENEST			1
24	5	5	29

REPUBLIQUE FRANCAISE	Année	2023	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	07	
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	144	
COMMUNE DE CONDOM	Nomenclature « ACTES »	7.1	Décisions budgétaires

TARIFS LOCATION DE SALLES MUNICIPALES 2024 – SALLE ASSOCIATIVE

RAPPORTEUR : MADAME FRANÇOISE MARTINEZ

Plusieurs salles municipales sont mises à disposition.

Pour chacune, un tarif est appliqué et un règlement d'occupation précise les modalités d'utilisation.

La ville se réserve le droit de demander une réparation financière en cas de dégradation et/ou perte de matériel. Le coût de remise en état et/ou de remplacement de matériel sera intégralement réclamé à l'organisateur.

La caution ne sera restituée qu'après paiement du préjudice par la ville.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

FIXE les tarifs 2024 des locations de la salle associative comme suit :

Salle Associative	2023	% Aug	2024
Location à la journée			
Caution	500,00 €	0,00%	500,00 €
Salle informatique	60,00 €	8,34%	65,00 €
Salle 1	50,00 €	10,00%	55,00 €
Salle 2	60,00 €	8,34%	65,00 €
Salle 1 et 2	130,00 €	-7,69%	120,00 €
Location à la demi-journée			
Caution	500,00 €	0,00%	500,00 €
Salle informatique		nouveau tarif	32,50 €
Salle 1		nouveau tarif	27,50 €
Salle 2		nouveau tarif	32,50 €
Salle 1 et 2		nouveau tarif	60,00 €

Fait et délibéré, le 4 décembre 2023

Le Maire,

Jean-François ROUSSE



Le secrétaire de séance

Jean-Luc MAGEN

Acte exécutoire, compte tenu :

- de sa transmission au contrôle de légalité le : _____
- de sa publication/affichage le : _____

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Pau :

- soit par dépôt sur place au tribunal administratif ;
- soit par courrier adressé au tribunal administratif - 50 Cours Lyautey, 64010 Pau ;
- soit par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr ;

dans un délai de 2 mois commençant à courir à compter de sa date exécutoire
soit le : _____